



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilinguisme : L'Office de la culture du canton de Berne recertifié

Berne, le 4 novembre 2025 – L'Office de la culture du Canton de Berne est certifié pour la deuxième fois avec l'Engagement bilinguisme décerné par le Forum du bilinguisme. Cette reconnaissance confirme les efforts constants de l'Office pour intégrer et promouvoir le bilinguisme dans ses sections et dans son fonctionnement interne. La remise officielle du certificat s'est déroulée dans le cadre du plénum annuel de l'Office, qui s'est tenu cette année au Théâtre municipal de Langenthal.

L'Office de la culture, qui regroupe les sections de l'Encouragement des activités culturelles, de l'archéologie cantonale et des monuments historiques, s'engage depuis de nombreuses années pour que ses prestations soient accessibles en français et en allemand. La charte du bilinguisme, valable pour l'ensemble de l'Office, constitue un cadre de référence et symbolise l'importance accordée à la diversité linguistique et culturelle dans ses activités.

L'évaluation réalisée par le Forum du bilinguisme met en évidence **une progression depuis la première certification en 2020**. La présence francophone a été renforcée, notamment dans les postes de direction et au sein de la section Encouragement des activités culturelles. L'accueil au public est assuré dans les deux langues et la règle du respect de la langue de l'interlocuteur, de l'interlocutrice, s'applique aussi bien dans les contacts écrits qu'oraux.

L'Engagement bilinguisme évalue la qualité du bilinguisme selon trois axes principaux : les prestations et la communication externe, la composition et les compétences linguistiques du personnel, ainsi que la communication interne et la culture linguistique de l'organisation.

L'Office de la culture continuera de mettre en œuvre des mesures pour consolider sa culture bilingue dans son quotidien.

L'Office de la culture du canton de Berne met en œuvre les missions de la Direction de l'instruction publique et de la culture dans le domaine culturel, en particulier l'encouragement des activités culturelles et la préservation du patrimoine. Il soutient les institutions et la création culturelles, contribuant ainsi à la diffusion et à la transmission des valeurs culturelles. L'Office assume également les tâches liées à la sauvegarde du patrimoine, notamment en matière d'archéologie et de protection des monuments historiques.



La certification Engagement bilinguisme est une procédure d'évaluation qui permet aux organisations de démontrer leur engagement concret en faveur du bilinguisme. La certification examine la communication externe, la composition et les compétences linguistiques du personnel, ainsi que la communication interne et la culture linguistique. Elle offre aux organisations des recommandations pratiques pour renforcer leur environnement bilingue et favorise la cohésion entre les communautés linguistiques.

Personnes de contact :

Virginie Borel, Directrice, Forum du bilinguisme – 078 661 89 75

Sibylle Birrer, Cheffe de l'Office de la culture du canton de Berne – 031 633 85 97

Jeanne Lüthy, Déléguée aux affaires francophones et bilingues interne, Amt für Kultur des Kantons Bern – 031 636 18 57